

Avis de constitution

SOCIETE « LASER IVOIRE » en abrégé « LASER IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Bonoumin près de  
l'académie internationale des sciences et techniques, Lot  
1218, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LASER IVOIRE » en abrégé «  
LASER IVOIRE »

Objet : Imprimerie ;  
Informatique ;  
Electronique ;  
Conception, production et maintenance de  
système laser ;  
Communication et télécommunication ;  
Technologie de visualisation ;  
Sciences et technologie ;  
Recherche scientifique ;  
Import-Export ;  
Consulting ;  
Sécurité et marquage ;  
Industrie ;  
Education ;  
Divertissement ;  
Prestations divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en  
location gérance de tous fonds de commerce. a prise de  
participation dans toute société existante ou devant être  
créée, et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Bonoumin près de l'académie internationale des sciences et techniques, Lot 1218, Ilot 97

Dirigeant(s) M CISSE KAFOUMBA ABD-EL-LATIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04803 du 14/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28638/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

